

Compte-rendu de la réunion généalogie du mardi 7 janvier 2020

Etaient présents : Bernadette Blelly, Micheline Debus, Thérèse Gallani, Françoise Gast, Yolande Guerné, Jean-Jacques Pansiot, Thierry Pfeiffer, Jean-Louis Scheidt, Ginette Sovia, Vincent Steffen.

Excusés : Philippe Halter, Evelyne Ludwig, Hubert Oberbach.

Outre les membres habituels de l'atelier, nous avons la visite de Bernard Anclin qui vient assister à une de nos réunions, et qui en fin de séance a décidé de s'inscrire au club et à notre atelier.

Dans un premier temps, Micheline nous fait un petit compte-rendu de lecture du livre *l'ADN un outil généalogique* par Nathalie Jovanovic-Floricourt.

L'ouvrage explique le cadre juridique des tests ADN. En particulier les tests dans un but "récréatif" (dont la généalogie) sont interdits en France, contrairement à beaucoup d'autres pays, bien que pour le moment aucune condamnation n'ait été prononcée. Les principaux laboratoires effectuant des tests génétiques sont américains.

L'ouvrage explique les bases de la génétique, les différents types de test, l'interprétation des résultats, et donne une abondante bibliographie.

Le livre est disponible au local du club.

Note : Nathalie Jovanovic-Floricourt préside une association DNA pass dont le site web DNA-pass contient beaucoup d'informations. Pour le moment le site est gratuit mais un système d'adhésion est mis en place, donc certaines fonctions seront sans doute payantes.

La deuxième partie de la séance est animée par Vincent sur le thème "généalogie d'une maison".

Vincent a fait un gros travail de dépouillement sur des villages de la région de Haguenau, et sa présentation est basée sur le village de Berstheim.

Une partie du travail consiste à mettre en correspondance différentes sources cadastrales :

- le plan cadastral napoléonien de 1840, des descriptions plus anciennes :
 - terrier de 1686 (après la guerre de 30 ans),
 - le terrier de 1724 (fait sur ordre du roi),
 - le cadastre révolutionnaire de 1791, perdu pour beaucoup de communes mais pas à Berstheim,
- ainsi que des plans plus récents (plan allemand de 1898).

Des phénomènes apparaissent déjà en observant les plans : le nombre de maison augmente jusqu'en 1848, puis baisse ensuite à cause de l'émigration. Les parcelles sont également redécoupées. On observe aussi que le village ancien a une forme hexagonale assez régulière.

Pour aller plus loin, il faut analyser les inventaires de succession dans les actes notariés (les registres paroissiaux ont été perdus). Vincent a ainsi constitué une fiche par habitation sur laquelle il note les divers évènements (successions).

On observe par exemple la constitution d'un domaine seigneurial au sud du village par acquisition/échange de parcelles.

Plus curieux et sans doute assez spécifique à la plaine d'Alsace, on constate que certaines maisons se déplacent, possibilité offerte par les maisons à colombages à ossature bois.

Vincent nous parle aussi de la bataille de Berstheim en 1793, confrontation entre les troupes républicaines et légitimistes. Voir par exemple [wikipedia](#) .

L'exposé de Vincent est également illustré de photos récentes des maisons alsaciennes de Berstheim dont nous avons suivi les pérégrinations.

Notons que les documents utilisés (cadastre ancien, inventaires de successions, ...) ne sont pas actuellement numérisés, et nécessitent donc une consultation aux archives départementales.

Une des prochaines séances pourrait être consacrée à une visite aux archives avec Vincent qui pourrait nous montrer directement comment accéder aux différents documents, à programmer par exemple lors de notre séance de mars ou d'avril.

La troisième partie de la séance a été consacrée à une dégustation de galette (dont la généalogie remonte très loin) et de bredele. Cela nous a permis de trouver une reine sans remonter avant la révolution.

Merci à tous pour ces douceurs et encore bonne année

Petit COMPTE-RENDU de lecture

L'ADN, un outil généalogique

auteur: Nathalie Jovanovic-Florincourt

éditeur: Archives et Culture

Pour ne pas monopoliser trop longtemps l'ouvrage, j'en ai fait une lecture rapide en diagonal.

L'auteur commence par quelques rappels historiques sur la recherche génétique, et fixe le cadre juridique. Le chiffrage du génome humain date de 2003. En France la loi Bioéthique et la loi Informatique et Libertés, profèrent l'inviolabilité du corps humain et l'interdiction de mise en ligne de données ethniques et médicales personnelles, pour éviter toutes discriminations. Ceci depuis 1978, avec des mises à jour régulières.

La France fait exception, à la plupart des autres pays du monde, en interdisant les tests génétiques autres que dans le domaine de la recherche de paternité, le domaine médicale (maladies héréditaires) et le domaine criminel.

Pourtant à ce jour aucune poursuite juridique n'a été intentée, si la recherche génétique a été faite à la demande d'un individu, pour lui même. Mais toute demande pour un tiers, y compris un mineur, est strictement interdite et punissable.

Après avoir souligné que la découverte de l'héritage génétique personnel est limité à 8 générations, et qu'on ne peut retrouver un ancêtre précis que s'il fait partie des 4 générations précédentes, l'auteur présente les 4 plus grands/connus laboratoires, à savoir: Familytree DNA, 23and me, Ancestry.com, My héritage. (tous américains), et les types de recherches qu'on peut y faire.

Enfin, l'auteur vient nous éclairer sur l'interprétation des résultats et la compréhension/explication d'un vocabulaire spécifique. Elle rappelle que l'héritage génétique est une recombinaison des deux parents à 50/50, mais pas les mêmes 50, ce qui explique les différences entre frères et sœurs. Elle explique les recombinaisons et les mutations. Tout ceci illustré par des exemples très concrets. (petites histoires de vie)

Elle rappelle (une/sa théorie?) qu'à l'origine, il y a 200 000 ans il n'y avait qu'une seule et unique race, originaire d'Afrique, dont nous sommes tous issus, et que les différences physiologiques viennent des adaptations aux différents milieux de vie après la répartition sur l'ensemble de la planète, avec les mutations génétiques en découlant.

L'ouvrage se termine par 6 formidables pages d'informations: présentations de plusieurs laboratoires et de divers sites-internet explicatifs sur la recherche génétique, et une importante bibliographie sur la recherche généalogique en général. Six pages à scanner, et à envoyer à tous les membres du club, car vraiment utiles.

Strasbourg, le 02/01/2020

Micheline Debus